

MOTION RELATIVE A L'AMÉLIORATION DE L'ÉCOULEMENT DE NOS FOSSES ET COURS D'EAU

Les membres de la Chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne, **réunis en Session** à Agen le 6 juillet 2018, sous la présidence de Serge Bousquet-Cassagne,

Considérant :

- les 175 appels des agriculteurs reçus par la Chambre d'agriculture suite aux intempéries de mai/juin et les visites réalisées sur le terrain pour constater les dégâts dus, en partie, au manque d'entretien des émissaires,
- le retard dans la mise en oeuvre de la compétence GEMAPI et l'absence d'entretien des réseaux secondaires des cours d'eaux par les collectivités et les syndicats de rivière,
- la complexité des dossiers administratifs requis pour l'entretien, notamment par curage, des cours d'eau qui, dans la vraie vie, sont plutôt des fossés,
- la peur du gendarme qui a détourné les agriculteurs de leur rôle de garant du bon entretien des cours d'eau,

Demandent à l'État :

- de redéfinir les priorités au profit de la protection des populations et de l'activité économique notamment, agricole, pour entretenir et curer les petits linéaires de cours d'eaux ressemblant à des fossés partout où cela s'avère nécessaire,
- une accélération de l'entretien des cours d'eau par les autorités compétentes, de tous les cours d'eaux (principaux et secondaires), afin de permettre un bon écoulement de l'ensemble du réseau hydrographique.

Mandatent leur président pour porter ce dossier.

Fait à Agen, le 6 juillet 2018

Le Président



Serge Bousquet-Cassagne